

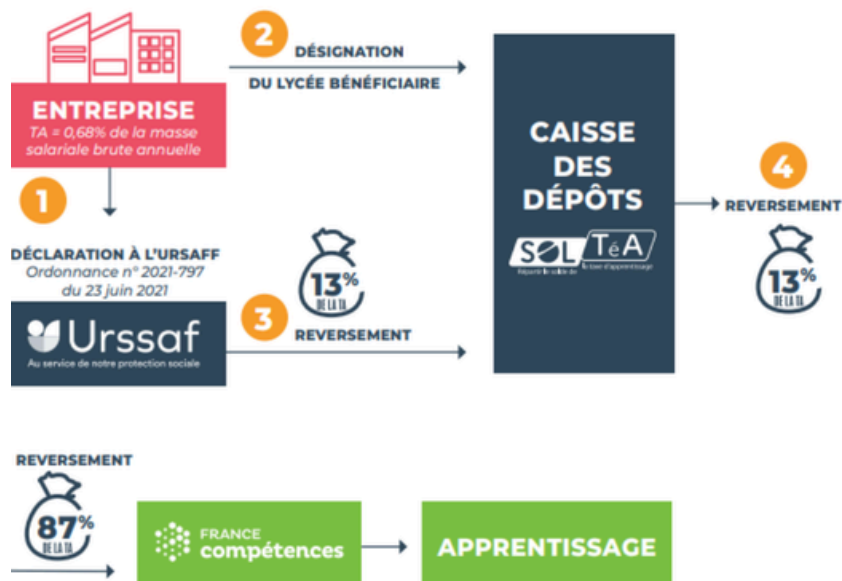
TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

SOUTENEZ LE LYCEE LOUIS JOUVET

EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

C'EST QUOI LA TAXE D'APPRENTISSAGE?

C'est un **impôt obligatoire** au titre de l'article L-6241-10 du Code du travail qui contribue au financement d'actions visant au développement de l'apprentissage.



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- 1- Connectez-vous à votre espace soltea.education.gouv.fr et utilisez l'identifiant et mot de passe envoyé par Net-Entreprise
- 2- Choisissez **Le Lycée Louis Jouvét**
SIRET 19951763200014
UAI : 0951763A

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Renforcer votre démarche RSE
- Investir pour la formation de vos futurs collaborateurs
- Agir pour l'accès à l'emploi des jeunes
- Contribuer à financer le matériel pédagogique et les projets innovants

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE !

CONTACTEZ-NOUS

Lycée Louis Jouvét

26 rue de Saint-Prix, 95150 Taverny

01 34 18 41 20

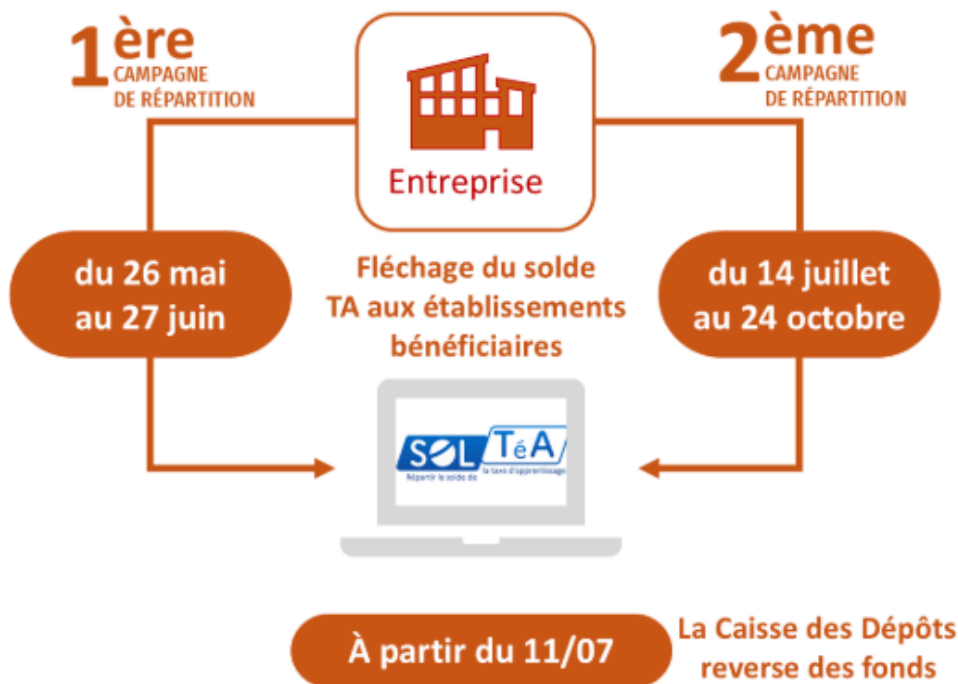
ce.0951763a@ac-versailles.fr



SOUTENEZ LE LYCEE LOUIS JOUVET

EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

MODE OPERATOIRE



Pour une première connexion à Soltéa

Pour accéder à la plateforme SOLTéA, les entreprises doivent se connecter à la plateforme Net-entreprises.fr qui gère les droits d'accès à SOLTéA et génère les identifiants de connexion à SOLTéA.

Pour les entreprises ayant affecté leur solde sur Soltéa en 2025

Vos identifiants de connexion à SOLTéA restent inchangés. La plateforme SOLTéA soltea.education.gouv.fr sera accessible courant mai - Les entreprises pourront y attribuer leur solde de taxe d'apprentissage aux établissements de leur choix. Le moteur de recherche mis en place par SOLTéA permet aux entreprises d'identifier facilement les établissements. La recherche pourra s'effectuer par SIRET, raison sociale, code UAI...

LYCEE LOUIS JOUVET SIRET ETABLISSEMENT : 19951763200014 UAI : 0951763A

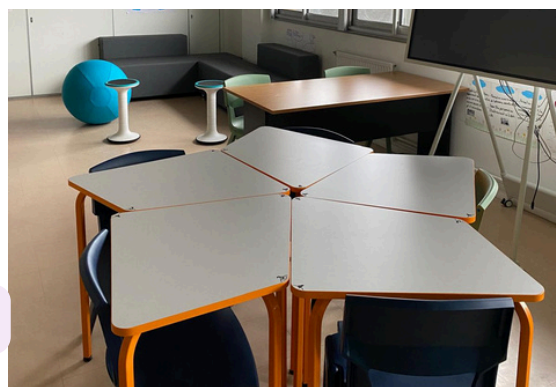
ACHATS REALISÉS AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE

GRÂCE À VOUS !

Grâce à la taxe d'apprentissage, le Lycée Louis Jouvét a pu investir dans divers équipements pédagogiques et technologies modernes. Ces investissements permettent à nos élèves de bénéficier d'un environnement d'apprentissage optimal, favorisant leur réussite et leur préparation aux défis professionnels futurs.



Les classes flexibles offrent un environnement d'apprentissage adaptable et confortable, favorisant la concentration et la collaboration entre les élèves.



Le mobilier ergonomique et les écrans tactiles permettent une interaction plus dynamique et engageante.



Le Simpad permet aux élèves de simuler des situations réelles de soins, améliorant ainsi leur préparation et leur confiance en situation professionnelle. Cet outil est essentiel pour développer des compétences pratiques et une meilleure compréhension des enjeux de santé.